

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

BULLETIN

DU

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

TOME ONZIÈME

1905



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCXV

le milieu, assez finement et éparsément ponctué. Écusson triangulaire. Élytres longs, subparallèles, subanguleusement atténués au sommet, presque glabres, assez finement et éparsément ponctués. Pattes rousses avec les cuisses un peu rembrunies et épaisses, antérieures munies d'une grande dent tronquée au sommet, tibias antérieurs difformes, plus ou moins dilatés ou anguleux en dedans et en dehors avant le sommet, qui est aminci.

Longueur, 4 millimètres. — Sud du Harar : Moullou (Mont Firké), en juin 1903; rapporté par la mission du Bourg de Bozas.

Le nom donné à cette nouveauté est destiné à perpétuer le souvenir du regretté chef de mission, décédé avant la fin de son voyage d'exploration. Rappelle *F. latro* Laf. du nord de l'Afrique, mais plus allongé, dent des cuisses antérieures différente, tronquée à l'extrémité.

Formicomus subrutilus nov. sp.

Assez allongé, brillant avec l'avant-corps subopaque, entièrement testacé-roussâtre sauf les yeux noirs, pubescent et fascié de gris. Tête assez longue, diminuée et subarquée en arrière, densément et subruguleusement ponctuée. Antennes relativement longues, peu fortes, testacées, parfois roussâtres au sommet. Prothorax plus long que large, fortement dilaté-arrondi en avant, presque droit sur la base, à ponctuation dense et subruguleuse. Écusson triangulaire. Élytres assez longs, un peu élargis après le milieu, faiblement tronqués en oblique au sommet, finement ponctués, ornés d'une pubescence grise rude assez longue et espacée avec quelques poils plus foncés soulevés, ayant une sorte de bande sinuée de pubescence grise située avant leur milieu. Pattes testacées ou roussâtres, cuisses antérieures robustes avec les tibias un peu sinués, au moins chez ♀.

Longueur, 4 millimètres. — Ogaden, Vallée du Dakhatto, Teurfadaédi, en juillet 1903. Mission du Bourg de Bozas.

Par sa coloration rappelle tout à fait *bispilifasciatus* Pic, mais forme plus allongée et fascie antérieure grise plus rapprochée du milieu des élytres.

*SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE NÉRÉIDIEN D'EAU DOUCE
DES ÎLES GAMBIER,*

PAR M. CH. GRAVIER.

Malgré les recherches actives dont ils ont été et sont encore l'objet, on ne connaît actuellement qu'un nombre fort restreint de Polychètes d'eau douce; aussi, la capture d'un de ces Vers annelés offre-t-elle toujours un grand intérêt. L'espèce rapportée par M. G. Seurat des îles Gambier mérite,

à divers égards, une mention toute particulière. L'archipel des Gambier se compose d'un groupe de montagnes volcaniques entourées par une ceinture discontinue, largement ouverte vers le sud-ouest, d'îles basses en forme de récifs allongés ou « motous »; la partie sud de l'anneau coralligène serait submergée, d'après Darwin⁽¹⁾, qui avait cru trouver là un argument en faveur de sa théorie des aires d'affaissement du Pacifique. C'est dans l'un de ces « motous », Tarauru-roa, situé à l'est de l'île Mangareva, que M. G. Seurat a recueilli un nouveau Néréidien⁽²⁾ appartenant au genre *Perinereis* Kinberg (Char. emend.). Il existe dans la région moyenne de ce « motou » une pièce d'eau stagnante d'une vingtaine de mètres de largeur, séparée de la mer de chaque côté par une bande de 100 à 150 mètres de calcaire compact, alimentée uniquement par les pluies très abondantes dans ces contrées, et dont la profondeur maxima n'excède pas 50 centimètres. Le fond de cette dépression, situé un peu au-dessus du niveau de la mer, est recouvert par une vase calcaire dans laquelle vit le Néréidien en question, sans y construire de tube. C'est sur le bord de ce lac minuscule, sous une très mince couche d'eau, qu'a été recueilli ce Polychète, qui vit au voisinage immédiat des Lombrics.

Le plus grand des exemplaires entiers rapportés par M. G. Seurat mesure 11 centimètres de longueur, 3 millimètres de largeur, sans les parapodes, 5 millim. 5, ces appendices y compris. Le corps, légèrement déprimé, a une apparence un peu grêle; la largeur varie peu d'une extrémité à l'autre; il n'y a aucune trace de pigmentation.

Le prostomium, plus large que long, porte en avant, insérées tout près l'une de l'autre, deux antennes coniques dont la longueur excède un peu la moitié de la sienne. Les yeux antérieurs, situés dans la seconde moitié du prostomium, ont leur lentille orientée en avant et un peu latéralement; les postérieurs, un peu plus petits que les précédents, plus rapprochés du plan de symétrie, ont une lentille plus petite, placée un peu en arrière du centre.

Les palpes sont bien développés; larges à leur base, ils se terminent à l'autre extrémité par un bouton arrondi.

Les cirres tentaculaires sont grêles et s'étirent graduellement à partir de leur insertion; les dorsaux postérieurs, les plus longs de tous, couvrent, lorsqu'ils sont complètement étendus sur le dos, les 11 premiers sétigères.

L'armature de la trompe est ainsi constituée dans l'organe extroversé :

1° *Anneau maxillaire*. — Groupe I : 2 paragnathes coniques situés l'un

(1) Ch. DARWIN, *The Structure and distribution of coral reefs*, 3^d édition, London, 1889, p. 170 et 201, pl. I, fig. 8.

(2) L'étude de ce Néréidien (avec figures), accompagnée des considérations générales auxquelles elle donne lieu, sera publiée dans le *Bulletin de la Société philomatique*, 1905.

derrière l'autre; groupe II : de 7 à 9 paragnathes disposés grossièrement en trois rangées longitudinales; groupe III : de 10 à 15 paragnathes, les postérieurs un peu plus volumineux que les autres; groupe IV : une rangée transversale de 6 ou 7 paragnathes, avec 4 ou 5 autres moins régulièrement disposés.

2° *Anneau basilaire.* — Groupe V ; 3 paragnathes coniques, en triangle; groupe VI : 1 ou 2 paragnathes transversaux; parmi les 9 exemplaires, 3 avaient 1 paragnathe de chaque côté, 3 autres en avaient 2 de chaque côté; les 3 derniers en avaient 1 d'un côté, 2 de l'autre; groupes VII et VIII fusionnés : une rangée antérieure de 6 ou 7 paragnathes coniques assez régulièrement espacés; une quinzaine d'autres, moins bien alignés, en arrière des précédents.

Les mâchoires sont presque droites; les dents, au nombre d'une douzaine, sont de moins en moins marquées en s'éloignant du sommet; à partir de la quatrième, elles sont réunies sur la face convexe par une lame chitineuse qui n'existe pas sur la face concave.

Le premier segment est achète et un peu plus long que les deux premiers sétigères réunis; les parapodes de ces deux-ci sont uniramés et, par conséquent, réduits.

Dans le parapode complet de la région antérieure du corps, le cirre dorsal, assez développé, conique, dépasse de chaque côté la rame supérieure. Celle-ci, soutenue par un acicule assez grêle, à pointe effilée recourbée vers le haut, est constituée par deux lèvres épaisses, à contour arrondi, fortement en saillie sur la rame inférieure; elle ne porte que des soies à arête longue.

La rame inférieure, traversée par un acicule axial plus fort, à pointe infléchie vers le bas, comprend un mamelon sétigère divisé en deux lèvres, l'une antérieure, l'autre postérieure, armé de soies à arête longue et de soies en serpe, et une languette inférieure en saillie sur le précédent. Le cirre ventral, de même forme que le dorsal, est moins long que celui-ci.

Les soies à arête longue ont une hampe hétérogomphe très grêle, un peu renflée au niveau de l'articulation; l'arête est étroite, fort longue, avec une serrature très marquée.

Les soies à serpe courte ont une hampe beaucoup plus robuste, nettement hétérogomphe; la serpe, allongée, presque rectiligne, présente sur son bord concave des cils rigides recourbés vers le sommet de la soie.

Les parapodes, dont toutes les parties sont très richement vascularisées, ne présentent pas de modifications importantes de la partie antérieure du corps à la partie postérieure. Cependant, si on considère un parapode appartenant à cette dernière région, on constate que la rame supérieure prend une prédominance plus marquée qu'en avant, sur la rame inférieure. En même temps, il se développe, à la base et en dedans du cirre dorsal, une

glande pédieuse plus ou moins volumineuse suivant les individus, et dont la teinte très sombre se détache nettement sur le reste du corps qui n'est pas pigmenté.

Le pygidium porte deux longs cirres anaux insérés au-dessous de l'orifice du tube digestif; ces appendices, complètement repliés sur la face ventrale, atteignent le niveau du 6^e avant-dernier sétigère.

Par la composition du groupe VI des paragnathes de la trompe, le Néridien dont la description précède se rapproche à la fois de ses congénères dont le groupe V est formé par un paragnathe transversal, et de ceux dont le même groupe compte 2 paragnathes, avec 3 paragnathes coniques au groupe V, c'est-à-dire des formes que R. Horst⁽¹⁾ classe dans son tableau des espèces du genre *Perinereis* dans les divisions B.a et C.b.

Parmi les espèces dont le groupe V est composé de 3 paragnathes coniques et dont le groupe VI est formé par un seul paragnathe transversal, celle qui se rapproche le plus de celle qui a été décrite ci-dessus est la *Perinereis cultrifera* Grube⁽²⁾, de nos côtes françaises de la Manche et de l'océan Atlantique. Mais, chez celle-ci, la rame dorsale est relativement moins développée; les languettes de cette partie du parapode sont plus étroites et plus étirées; les soies ont une arête beaucoup plus courte, relativement; de plus, le groupe I n'a que 2 paragnathes et les groupes VII et VIII sont tout autrement constitués.

Les deux seules espèces connues ayant 2 paragnathes transversaux au groupe VI sont la *Perinereis vancaurica* Grube⁽³⁾ et la *Perinereis aibuhitensis* Grube⁽⁴⁾.

La première de ces deux espèces se distingue de celle des Gambier par tous les autres groupes de l'armature de la trompe, dont les paragnathes extrêmement petits sont fort nombreux (il y en a plus de 40 dans le groupe II, de 80 dans le groupe III), par les mâchoires qui sont dépourvues de dents et par la brièveté des antennes et des cirres tentaculaires.

Quant à la *Perinereis aibuhitensis*, elle se sépare très nettement de l'espèce décrite ici par la forme de ses paragnathes du groupe VI qui sont

(1) R. HORST, Contributions towards the knowledge of the Annelida Polychæta. — III. On species of Nereis belonging to the sub-genus Perinereis. *Notes from the Leyden Museum*, t. XI, 1889, p. 161-186, pl. VII et VIII.

(2) Ed. GRUBE, *Actinien, Echinodermen und Würmer*, Königsberg, 1840, p. 74, fig. 6. Voir pour la bibliographie : Baron de Saint-Joseph, *Les Annélides Polychètes des côtes de Dinard*, 2^e partie; *Ann. des Sc. nat., Zoologie*, 7^e série, t. V, 1888, p. 260, pl. XI, fig. 128-129; 4^e partie, *ibid.*, t. XX, 1895, p. 215; et aussi *Les Annélides Polychètes des côtes de France*, *ibid.*, 8^e série, t. V, 1898, p. 317.

(3) Ed. GRUBE, *Annulata Semperiana, Mémoires de l'Acad. impér. des sciences de Saint-Petersbourg*, t. XXV, n^o 8, 1878, p. 83.

(4) Ed. GRUBE, *Annulata Semperiana, Mémoires de l'Acad. impér. des sciences de Saint-Petersbourg*, t. XXV, p. 89, taf. V, fig. 3.

plutôt triangulaires qu'aplatis dans le sens transversal, par l'absence de soies en serpe et par le moindre développement des antennes et des cirres tentaculaires.

Nous dédions à M. G. Seurat qui a eu la bonne fortune de la découvrir aux îles Gambier, cette espèce nouvelle de Néréidien qui portera le nom de *Perinereis Seurati*.

SUR LES NÉRÉIDIENS D'EAU DOUCE ET LEURS FORMES SEXUÉES,

PAR M. CH. GRAVIER.

Parmi les Annélides Polychètes, animaux essentiellement marins, la famille des Néréidiens se distingue entre toutes par la plasticité remarquable qu'elle possède au point de vue de l'adaptation aux milieux les plus variés. Ainsi la *Nereis diversicolor* O. F. Müller de nos côtes s'accommode des degrés de salure les plus divers, de celui des eaux saumâtres à celui des bassins d'évaporation des marais salants. La *Nereis culteri* Webster, la *Nereis virens* M. Sars, la *Lycastis quadraticeps* Gay et la *Lycastis ouanaryensis* Gravier donnent lieu à des remarques du même ordre. G. Ferronnière⁽¹⁾ a mis en évidence les ressemblances que présentent la faune des marais salants et celle des eaux saumâtres et des eaux douces du voisinage. Dans le nombre encore fort restreint des Polychètes d'eau douce actuellement connus, les deux tiers environ sont fournis par la famille des Néréidiens.

Le genre *Lycastis* Savigny (Audouin et M. Edwards rev.) se signale entre tous au point de vue qui nous occupe ; sur huit espèces actuellement décrites, trois seulement n'ont été recueillies jusqu'ici que dans la mer, sur les côtes ; ce sont : *Lycastis brevicornis* Audouin et M. Edwards, des côtes françaises de l'Atlantique⁽²⁾ ; *L. littoralis* Fritz Müller et *L. abiuma* Fritz Müller, des côtes du Brésil⁽³⁾ ; une quatrième, *L. senegalensis* de Saint-Joseph, a été trouvée dans des fentes de pilotis, à Marsassoun, sur le Songrougou, affluent de la rive droite de la Casamance⁽⁴⁾, en milieu saumâtre ;

(1) G. FERRONNIÈRE, *Études biologiques sur la faune supralittorale de la Loire-Inférieure*, Nantes, R. Guist'hau, A. Dugas, succ., 1901, p. 73.

(2) AUDOUIN et MILNE EDWARDS, *Recherches pour servir à l'histoire naturelle des côtes de la France*, 1832-1834, p. 201, pl. IV B, fig. 6-12.

(3) ED. GRUBE, Ueber die Gattung *Lycastis* und ein Paar neuer Arten derselben, *Jahresber. der schles. Gesellsch. für Vaterl. Cultur*, 1871, Breslau, 1872, p. 47-48.

(4) BARON DE SAINT-JOSEPH, Sur quelques Invertébrés marins des côtes du Sénégal, *Ann. des Sc. natur., Zool.*, 8^e série, t. XIII, 1901, pl. 8, fig. 1-7.